



APPEL À CANDIDATURES
2026

Résidence internationale
de recherche et de création

LE WONDER

Le Wonder est un atelier collectif géré par et pour les artistes. Depuis 2013, le collectif éponyme occupe de larges complexes désaffectés en banlieue parisienne et façonne les lieux qu'il occupe à son image: des ateliers collectifs et individuels, un parc de machines mutualisées, un espace d'expérimentations et d'émergence pour la pensée artistique.

Le Wonder a pour vocation d'être un outil de production et de diffusion indépendant à la disposition de la jeune scène artistique française et internationale.

La pluralité est au coeur du projet Wonder. Aujourd'hui, il accueille 70 artistes permanent·e·s et propose 4 résidences de recherche et de création à trois artistes et un·e commissaire d'exposition français·e·s et international·e·s.

Sur place, les pratiques et les recherches se croisent et s'échangent. Grâce à ces rencontres, les créations s'influencent, évoluent et s'enrichissent. Elles donnent parfois lieu à des collaborations inattendues. Cette expérience collective et coopérative esquisse des formes nouvelles de cocréation et de partage.

La résidence de recherche et de création

La résidence de recherche et de création proposée par le Wonder n'est pas axée sur la production d'un projet spécifique. Y sont encouragées les pratiques de recherche et d'expérimentation, que celles-ci soient théoriques, matérielles ou formelles.

L'artiste et/ou la·e commissaire d'exposition sera accueilli·e pour une durée d'un mois.

Il est possible et souhaité d'organiser un temps de rencontre pour présenter son travail au début de la période de résidence.

Chaque résidence peut donner lieu à un temps de restitution de la recherche à la fin de la période, que ce soit sous la forme d'une ouverture d'atelier, d'une conférence, d'un workshop, d'une projection, d'un banquet. La restitution de fin de résidence est optionnelle.

Conditions financières

L'artiste et/ou la·e commissaire d'exposition invité·e reçoit une bourse de résidence, répartie comme suit:

- honoraires de l'artiste: 1 200 euros
- frais de déplacement pour se rendre au Wonder, à Bobigny: forfait de 250 euros
- frais de production (sur justificatifs): 400 euros

Le logement est mis à disposition gratuitement par le Wonder pendant la période de résidence.

Convention

Une convention sera rédigée entre le Wonder et l'artiste ou la·e commissaire d'exposition invité·e.

Engagements de l'artiste et/ou commissaire invité·e

L'artiste et/ou la·e commissaire d'exposition invité·e doit être autonome dans sa pratique et dans son outillage (sauf machines volumineuses). L'artiste et/ou la·e commissaire d'exposition invité·e doit respecter le règlement intérieur de l'association et ses valeurs.

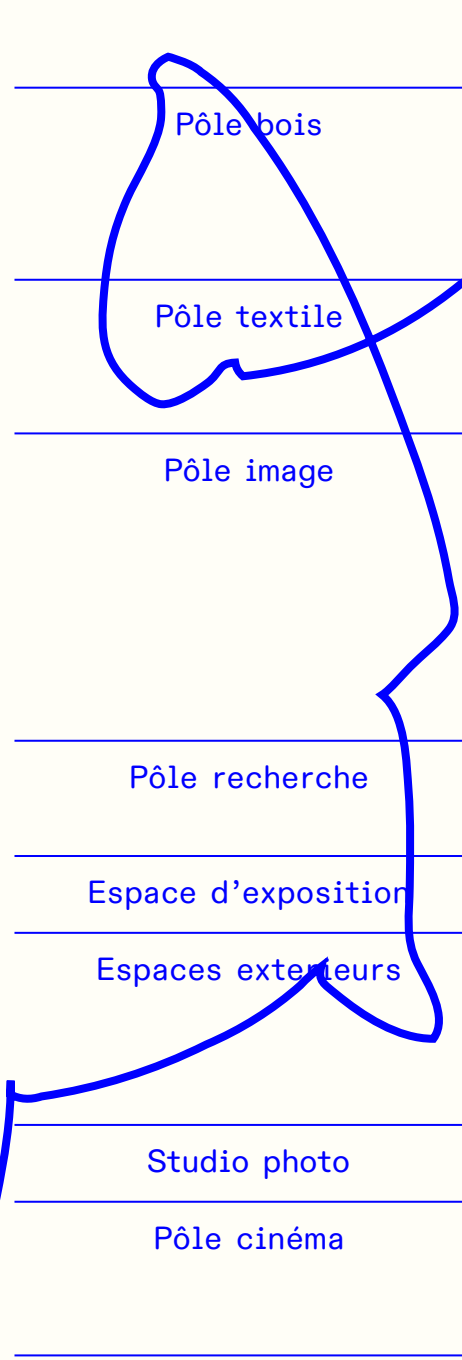
L'artiste et/ou la·e commissaire d'exposition invité·e doit être assujetti·e ou affilié·e au régime des artistes-auteur·ice ou équivalent international.

Espaces et moyens mis à disposition par le Wonder

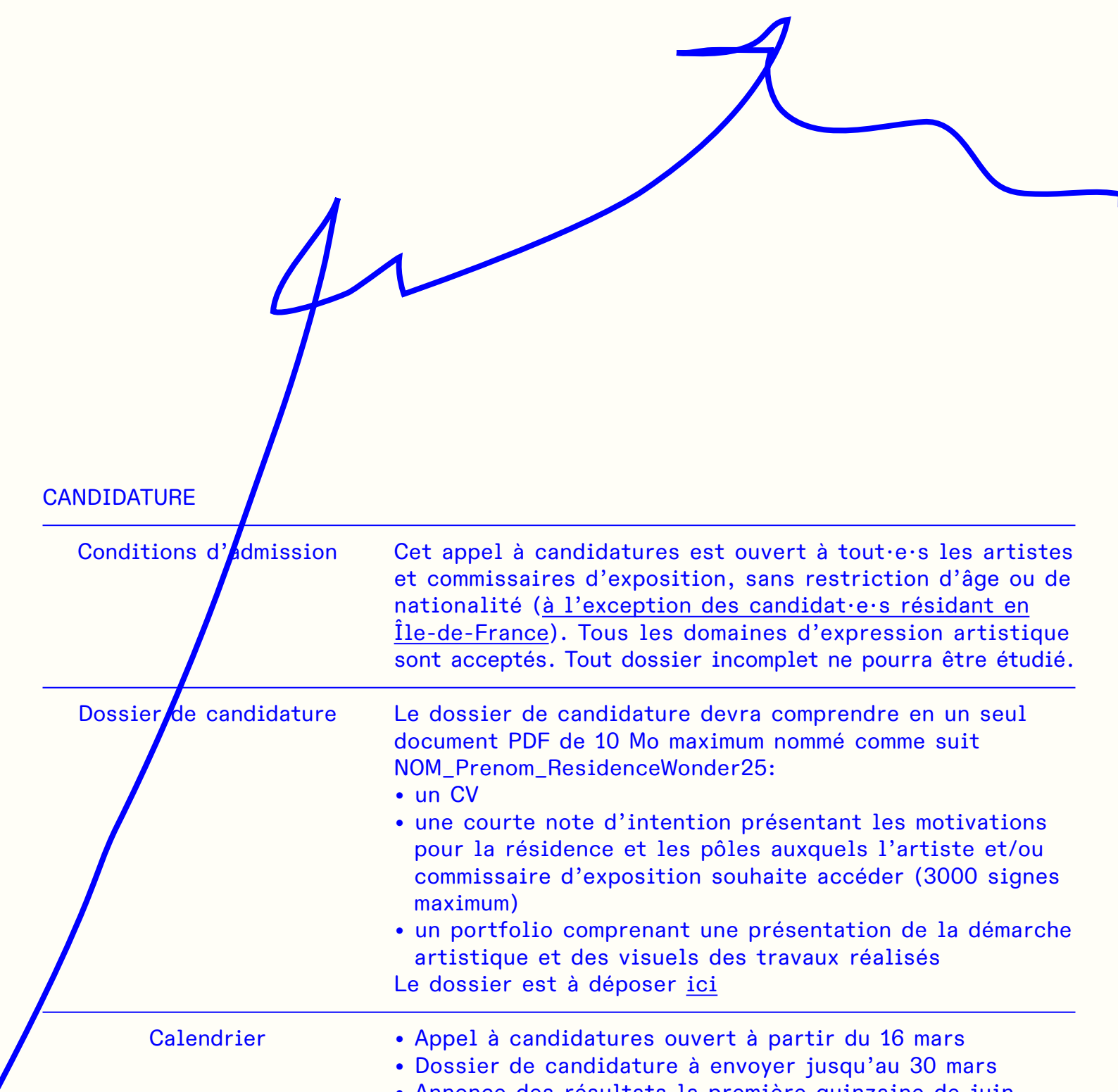
- un accès à l'ensemble des ateliers et équipements
- une chambre individuelle (possibilité d'accueillir sa·on/ses partenaires ou famille sur demande)
- un espace d'atelier privé jusqu'à 80 m²
- un accès aux parties communes (cuisine, salle de bain)
- un espace d'atelier individuel et un accompagnement par un binôme de référent·e·s, artiste du collectif Le Wonder
- un accès au réseau local et à la scène artistique émergente, en fonction des désirs et des projets
- un espace de parking

Pôles et équipements auxquels a accès l'artiste et/ou la·e commissaire d'exposition invité·e

L'association met à disposition des artistes résident·e·s permanent·e·s et invité·e·s un parc d'outils et de machines mutualisées, ainsi que des espaces de travail répartis en plusieurs pôles d'activités. Ces différents pôles sont chacun coordonné par un·e artiste résident·e permanent·e.



Pôle bois	Avec une scie sur table, un combiné dégauchisseuse, raboteuse et destoupie, une panneauteuse, une perceuse à colonne, une scie à onglets, un tour à bois, aspirateur à copeaux et aspirateur de chantier, une cabine peinture.
Pôle textile	Avec une machine à coudre industrielle, une surjeteuse 5 fils, une recouvreuse (finition jersey), une presse à vapeur industrielle et une table de coupe.
Pôle image	Avec des espaces adaptés à la pratique de la peinture et de l'impression, lumineux et calmes, ainsi qu'une table de sérigraphie, des écrans, une insoleuse, une claie de séchage, une imprimante de risographie, un traceur numérique, une imprimante Xerox, une table de découpe, de grands meubles de rangement papier, un massicot électrique.
Pôle recherche	Espace calme avec bibliothèque, tables, chaises et connexion wifi.
Espace d'exposition	Espace vide pour les projets de diffusion.
Espaces extérieurs	Un parking, un toit-terrasse et un espace en friche en cours de transformation en jardin sont à disposition pour des projets de grande envergure, pour la diffusion ou toute autre expérimentation.
Studio photo	Espace tout équipé pour les prises de vue.
Pôle cinéma	Avec deux projecteurs HD 1080p (3000 et 6000 lumens). Deux salles de montage équipées PC et MAC, tous logiciels, trois écrans, système d'écoute.
Cuisine associative	Espace de cuisine toute équipée permettant de préparer des repas pour plusieurs dizaines de personnes, avec des équipements artisanaux et expérimentaux (fumoir, séchoir, friteuse, barbecue...).
Pôle métal	Avec une scie à ruban métal, une fraise scie, deux postes à souder: MIG et TIG, une cintreuse à galets, un combiné manuel plieuse/rouleuse/guillotine pour tôles, un tour à métal, une perceuse à colonne, une ponceuse à bande, une coudeuse manuelle, un compresseur, un marbre, une aspiration locale d'atelier, ainsi que de l'électro-portatif: lapidaire, perceuse, scie sauteuse, meuleuse, perforateur, mélangeur.
Pôle céramique	Avec un four à céramique de 190L, un tour, une croûteuse et des espaces de rangement ainsi que des tables de travail et des petits outils de modelage.



CANDIDATURE

Conditions d'admission

Cet appel à candidatures est ouvert à tout·e·s les artistes et commissaires d'exposition, sans restriction d'âge ou de nationalité (à l'exception des candidat·e·s résidant en Île-de-France). Tous les domaines d'expression artistique sont acceptés. Tout dossier incomplet ne pourra être étudié.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre en un seul document PDF de 10 Mo maximum nommé comme suit NOM_Prenom_ResidenceWonder25:

- un CV
- une courte note d'intention présentant les motivations pour la résidence et les pôles auxquels l'artiste et/ou commissaire d'exposition souhaite accéder (3000 signes maximum)
- un portfolio comprenant une présentation de la démarche artistique et des visuels des travaux réalisés

Le dossier est à déposer [ici](#)

Calendrier

- Appel à candidatures ouvert à partir du 16 mars
- Dossier de candidature à envoyer jusqu'au 30 mars
- Annonce des résultats la première quinzaine de juin
- Périodes de résidence d'un mois à partir de septembre 2026 et jusqu'en novembre 2026 puis de mars à mai 2027.

Pour toute question merci d'écrire à:
candidatures@lewonder.com

Partenaires

Le programme de résidence de recherche et de création du Wonder est soutenu par la Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France, le Département de la Seine-Saint-Denis et la ville de Bobigny. Le Wonder est membre du réseau Arts en résidence.